
A l'attention de M. Dominique BOIDIN (commissaire enquêteur) / Modification de droit commun n°3 Camphin en Carembault

À partir de L

Date Jeu 12/02/2026 11:33

À Enquete publique Camphin en Carembault <enquetepubliquecamphinenc@pevelecarembault.fr>

Monsieur,

Dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme de Camphin-en-Carembault, je souhaite attirer votre attention sur l'impact que ces évolutions pourraient avoir sur les habitants de Phalempin, commune directement limitrophe.

Je comprends que certains projets peuvent être bénéfiques pour le territoire, notamment l'installation d'une maison de retraite, qui répond à un besoin réel d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. Ce type d'équipement s'intègre naturellement dans un tissu communal et peut constituer un atout pour la population locale.

En revanche, le projet d'implantation d'un crématorium aux portes de Phalempin est, pour ma part, totalement inacceptable. L'emplacement envisagé se situe à proximité immédiate de zones d'habitation et de l'école, ce qui soulève plusieurs préoccupations majeures :

- **La qualité de vie des riverains** serait directement affectée par la présence d'un équipement funéraire générant un trafic spécifique, une charge émotionnelle importante et une rupture évidente avec le caractère résidentiel du secteur.
- **La proximité de l'école** pose un problème évident : il n'est pas souhaitable que les enfants soient quotidiennement exposés au passage de convois funéraires ou à la vue d'un crématorium. L'environnement scolaire doit rester serein, sécurisé et adapté au bien-être des élèves.
- **Les interrogations environnementales** liées aux émissions et au fonctionnement d'un crématorium, même encadré par des normes strictes, renforcent les inquiétudes légitimes des habitants.

Il est essentiel que la modification du PLU de Camphin-en-Carembault ne se fasse pas au détriment des Phalempinois, qui seraient les premiers impactés par ce projet en raison de la proximité immédiate du site envisagé.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de reconsidérer l'implantation d'un crématorium à cet endroit et d'étudier des alternatives plus cohérentes avec le tissu urbain, la tranquillité des habitants et la présence d'infrastructures scolaires.

Je vous remercie de l'attention portée à cette contribution.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.